

Comment avoir une vision la plus exacte possible de la profession ?

Nous ne disposons que des chiffres fournis et interprétés par les régimes obligatoires et les Agences Régionales de Santé. Lors des dernières négociations conventionnelles, tous les représentants des syndicats ont souffert de ce manque de données.

Notre URPS est en charge d'une région très variée que l'on pourrait comparer à une petite France.

Pour servir au mieux les intérêts de notre profession et les vôtres, nous avons besoin de connaître au mieux l'offre, les besoins et la demande de soins.

*Il nous est nécessaire d'avoir une photographie de vos exercices, les temps de travail, le personnel employé, les délais d'attente et les éventuelles souffrances au travail. C'est la raison pour laquelle, comme la plupart des autres URPS, nous avons accueilli favorablement **la création d'une association interURPS** donc les critères seront scientifiques, coordonnée bénévolement par notre confrère, le Professeur Denis BOURGEOIS, doyen de l'UFR des sciences odontologiques de Lyon.*



Jean DESMAISON
Président de l'URPS

Les premiers résultats devraient arriver en fin d'année.

De quoi alimenter notre lettre en 2018 !

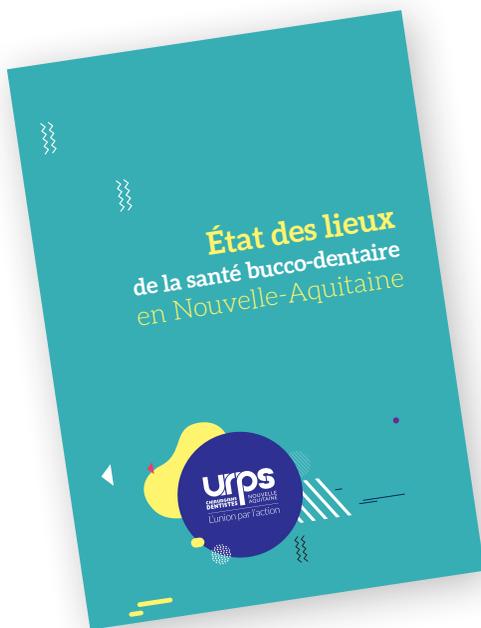
La lettre des vice-présidents

Dans sa volonté de décentralisation, l'URPS des chirurgiens-dentistes de la Nouvelle Aquitaine a organisé à Limoge le 31 mars, **une journée de rencontre avec la participation de Monsieur Michel LAFORCADE, directeur de l'ARS et de Monsieur Julien GIRAUD directeur de l'ORS.** Étaient conviés les élus URPS, les chargés ainsi que les confrères qui le souhaitaient.

A partir des travaux en cours de l'ORS sur la démographie des chirurgiens-dentistes en Nouvelle-Aquitaine, présentés par M. Julien Giraud, nous avons pu échanger et apporter notre point de vue.

Ces projections étudient l'implantation actuelle des praticiens sur le territoire. Cependant, elles dévoilent aussi la perspective d'évolution en fonction de l'arrivée des diplômés européens ou étrangers ainsi que des départs à la retraite. **Cette collaboration me semble essentielle pour avoir une photographie actuelle sur le territoire et au-delà pour élaborer une projection permettant d'anticiper la désertification ou la surpopulation de certains territoires.**

Monsieur Michel LAFORCADE a ensuite pris la parole. Il a tout d'abord salué le dynamisme et le travail fourni par l'URPS des chirurgiens-dentistes de la Nouvelle-Aquitaine, lors de la remise du volet bucco-dentaire. Puis, il a exprimé sa volonté de soutenir nos actions et plus particulièrement celles visant les populations en perte d'autonomie ou en situation de handicap. **L'URPS a obtenu un financement de l'ARS en lien avec ces actions.**



Toutefois, la parution au JO le 31 mars 2017 du règlement arbitral, nous a amenés à questionner Monsieur Michel LAFORCADE. Ce dernier ne pouvait nous apporter plus d'éléments au vu de la fraîcheur de l'information.

C'est malheureusement dans ce nouveau climat qu'il va falloir travailler. Je m'inscris pleinement contre ce règlement arbitral. Ce règlement arbitral signe la mort des échanges entre l'UNCAM et les chirurgiens-dentistes en ne reconnaissant ni le travail de prévention ni la prise en charge des plus démunis par le biais de la CMU fournit par la profession depuis des décennies. Je m'engage ainsi que tout le conseil d'administration de l'URPS à ne plus participer à toute action usant les fonds de l'URPS versés par les chirurgiens-dentistes libéraux pour se substituer à une quelconque carence de l'Etat dans le domaine de santé publique.

Il en découle donc qu'à partir du 1^{er} mai, **l'URPS des chirurgiens-dentistes de Nouvelle-Aquitaine participera uniquement aux actions portées par la profession auprès de l'ARS** et transmettra le message de refus du règlement arbitral tant auprès de la direction de l'ARS qu'auprès des membres de la CRSA.

Mes chers confrères, aujourd'hui, bien plus qu'avant, **l'action par l'union doit être la plus grande force à mettre en œuvre !**

Confraternellement



Dr Jean- Nicolas ROLDAN
Vice-président de l'URPS

AGENDA

Conseils
d'Administration
URPS

- 06 juillet 2017
- 13 octobre 2017

L'URPS avance

Le titre est évocateur mais presque réducteur tellement le rythme s'est accéléré depuis ce début d'année.

L'année de mise en place et de fusion a fait place à une année sans répit où l'ensemble des projets avancent à grand pas et pour certains se concrétisent.

Difficile de tous les citer mais un petit état des lieux vous permettra de vous rendre compte de l'énorme diversité de ceux-ci et vous éclairera encore un peu plus sur l'importance et l'activité de votre URPS, acteur encore trop méconnu qui contribue à l'organisation et à l'évolution de l'offre de santé au niveau régional :

- **participation active de son président** au sein de la CRSA, le parlement de l'Agence Régionale de Santé ;
- **présence** dans les Comités Départementaux de l'Aide Médicale Urgente et de la Permanence des Soins ;
- **actions** auprès des étudiants en sciences odontologiques de l'UFR de Bordeaux ;
- **aide financière et organisation** de formations à l'utilisation du MEOPA ;
- participation à la mise en place de l'I2SO (voir ci-contre) ;
- acteur très important dans **la mise en place et le suivi du service d'odontologie** du CHU de Poitiers ;
- la mise en place de **la messagerie sécurisée** ;
- **la surveillance de la démographie professionnelle** et la promotion de notre nouvelle région ;
- le travail important autour **du handicap et de la dépendance** ;
- la rédaction **d'un volet bucco-dentaire** pour le projet régional de santé remis en main propre au directeur de l'ARS, Monsieur Michel LAFORCADE.

Cette liste n'est pas exhaustive mais représente un échantillon des différents milieux et domaines où l'Union Régionale des Professionnels de Santé - Chirurgien Dentistes de Nouvelle Aquitaine propose son aide et apporte son expertise.

Un dernier petit mot pour vous signaler que tous ces projets ont été portés depuis le début par notre chargée de mission, Mlle Eléonore MANIER qui nous a fait part de son souhait de retourner dans sa région d'origine. L'ensemble de l'équipe et moi-même la remercions pour l'ensemble de son travail mais aussi pour son professionnalisme, son dévouement et sa gentillesse et lui souhaitons le meilleur pour son avenir.

L'URPS avance... et même de plus en plus vite.



Sébastien ABIN
Secrétaire général de l'URPS

L'I²SO

Selon le dossier technique de l'Institut Inter-Régions de la Santé Orale (I²SO), rédigé par le Professeur Denis BOURGEOIS, directeur de projet, de la création de ce pôle d'excellence majeur dans l'espace sanitaire et social servira de système de ressources et d'expertise rapidement mobilisables au service des décideurs régionaux (URPS et Agence Régionale de Santé), des organisations professionnelles et universitaires. Cet observatoire pourrait ainsi avoir une incidence concrète sur l'organisation à venir des soins de santé et de leurs financements, de même que sur les politiques de promotion et de prévention bucco-dentaire qui restent à être développées et à être évaluées.

L'URPS des chirurgiens-dentistes Nouvelle-Aquitaine a donné son accord pour participer à ce projet qui sera un véritable outil d'aide à la décision et un tableau de bord stratégique à destination des URPS Chirurgiens-dentistes.

L'I²SO offrira la possibilité d'apporter des analyses argumentées et des données avérées devant les partenaires institutionnels (ARS, Assurance Maladie), en particulier sur les questions de démographie dans le cadre des prérogatives régionales des URPS mais également syndicales, en particulier dans les négociations conventionnelles. Les résultats de l'étude menée par l'I²SO permettront aussi d'appuyer **les réflexions actuelles et futures concernant les révisions des zonages ARS et/ou conventionnel.**

L'étude consistera à collecter auprès d'acteurs pré-identifiés un certain nombre d'informations portant sur les conditions d'exercice des chirurgiens-dentistes et sur les caractéristiques socio-épidémiologiques des populations. Ces informations reposent sur une série d'indicateurs validés par la Commission européenne qui couvre quatre dimensions :

- Etat de santé, morbidité et statut de la fonction orale ;
- Déterminants (comportements, habitudes de vie) ;
- Système de santé bucco-dentaire/promotion, la prévention, l'accès aux soins, des soins de qualité et les performances du système ;
- Résultats de santé bucco-dentaire et qualité de vie.

Enfin, il est important de préciser que les URPS seront propriétaires des données et des rapports issus de l'I²SO.



3 questions au Professeur Denis BOURGEOIS Directeur de projet de l'I²SO

Pourquoi a-t-il fallu attendre si longtemps avant qu'une telle initiative ne soit portée en France ?

Concours de circonstances... Les données en santé ont principalement été l'apanage de l'Assurance Maladie avec une logique liée à l'activité. Au sein du système de santé dentaire en France, des actions ponctuelles ont été réalisées avec une mise à disposition d'informations, telles une photographie, qui situait l'instant présent, sans capacité de favoriser l'aide à la décision, parce que schématiquement il n'y avait pas ou peu de décisions à prendre. La situation actuelle, l'avenir est, on ne peut plus instable. De grandes interrogations pointent et, force est de constater que nous sommes dépourvus d'informations susceptibles de servir au mieux les intérêts de la population et de la profession. La gestion de la santé passe par la mise à disposition d'informations de qualité aux décideurs qui va au-delà du simple état de santé des individus comme cela a été le cas dans le passé. Il faut une vision globale impliquant la connaissance de l'activité des praticiens non pas en équivalent lettres clés mais en termes d'attentes, de satisfaction, de la nature de l'exercice et des groupes spécifiques que sont les personnes handicapées, les personnes âgées, les étudiants et bien sûr les attentes et comportements des populations. Sans oublier le territoire dont les centres majeurs de décision de santé sont transférés au niveau régional. La volonté de connaissance et d'agir au mieux pour préparer l'avenir de la part des URPS, du fait de la problématique du territoire, a été un élément majeur dans le processus de mise en place de cette initiative.

L'information et les décisions doivent «coller» au plus près du terrain.

L'I²SO étant porté par la profession, risquez-vous de susciter la méfiance des institutionnels quant à l'objectivité des analyses ?

Quels ont été jusqu'à ce jour les critères d'objectivité ? La profession initie ce processus en confiant le volet scientifique et les analyses qui en découlent à l'université et plus précisément au Collège des enseignants en santé publique via ses 16 facultés réparties sur le territoire. Nul doute que les pouvoirs publics, les ARS et autres décideurs apprécieront cette alliance, dont je garantis en tant que responsable scientifique **la cohérence, l'impartialité des informations et analyses mises à la disposition des URPS chirurgiens-dentistes.**

Enfin, pouvez-vous nous expliquer plus précisément comment les disparités régionales pourront être prises en compte dans le montage des enquêtes ?

La cible est la Région. L'objectif n'est pas de produire des informations au niveau national. Ainsi, aucune comparaison entre les régions participantes n'est envisagée et aucune différence dans l'approche méthodologique. Nous allons donc pouvoir grâce à la connaissance et les spécificités régionales relayées par les URPS chirurgiens-dentistes aller descendre au plus profond du territoire afin d'en extraire les spécificités et disparités éventuelles en matière d'offre et de demande. Ce qui va, au demeurant, impliquer une étroite collaboration, en amont des montages, entre la profession via ses représentants régionaux et les responsables des études.



Première
Assemblée
Générale !



Monsieur Michel LAFORCADE
et Docteur Jean DESMAISON

Retour sur la première Assemblée Générale de l'URPS !

Les élus et chargés de mission de l'URPS de la Nouvelle-Aquitaine se sont rassemblés à Niell-près-Limoges (Haute-Vienne) pour la tenue de leur première Assemblée Générale placée sous le thème de la démographie professionnelle.

Pour alimenter le débat, l'URPS avait convié Monsieur Julien GIRAUD, directeur de l'Observatoire Régional de la Santé du Poitou-Charentes et géographe de la santé ainsi que le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine, Monsieur Michel LAFORCADE.

Après la présentation de la situation démographique de la région et la définition des enjeux qui attendent la profession, Monsieur Michel LAFORCADE a longuement développé le nécessaire changement

de paradigme qui attend le secteur de la santé : du curatif au préventif.

Afin de témoigner de l'implication de la profession dans la santé publique, le Docteur Jean DESMAISON, Président de l'URPS des chirurgiens-dentistes, a remis au Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé un état des lieux de la santé bucco-dentaire en Nouvelle-Aquitaine dans lequel sont répertoriées plusieurs propositions pour améliorer la santé orale des Français.

Ainsi, ce débat autour de la démographie et de l'évolution du système de santé aura été une nouvelle preuve de la détermination des chirurgiens-dentistes à œuvrer pour leurs patients.